

**Descriptif :**

En 2010, l'association ATD Quart Monde et ses militants décident de mener une recherche action sur l'accès à une complémentaire santé, dans le cadre du groupe santé qui se réunit depuis 10 ans et qui émet des constats et préconisations pour améliorer l'accès au droit à la protection de la santé pour tous. La mutuelle ACORIS a accompagné le Mouvement ATD Quart-Monde dans cette démarche qui a duré deux années.

Le « Réseau santé précarité de Nancy et du Grand Nancy » a également été mobilisé. Le projet lui a été présenté par ATD Quart-Monde et a été sollicité comme une plateforme d'analyse participative de ces préconisations, de la pertinence du projet auprès des partenaires puis du déploiement auprès d'autres acteurs associatifs et institutionnels.

Le groupe de militants définit ensuite le panier de soins et de services incontournables : forfait hospitalier de 365 j, garantie obsèques, tiers payant, avec cotisation maximale de 30 euros etc. Il établit alors un cahier des charges. Une démarche commerciale en lien avec l'Institut de Commerce de Nancy est alors entreprise auprès des organismes complémentaires.

Entre temps, l'aval est donné au projet par les partenaires institutionnels : Politique de la ville, Communauté Urbaine, Ville de Nancy, CPAM et Fond CMU, qui valident le panier. Le projet est présenté à un cabinet d'avocat pour obtenir un conseil juridique sur l'adéquation entre l'appel à concurrence prévu et la réglementation existante.

Un avis juridique positif a finalement été rendu et l'appel a pu être lancé auprès des mutuelles souhaitant entrer dans la démarche. Deux mutuelles se sont positionnées et ont rejoint le programme : Acoris et SMI.

Fin 2010, la FNARS Lorraine a été sollicitée pour être porteur de cette action et coordonner celle-ci, dont l'objectif est d'améliorer l'accès aux soins et à la prise en charge de la santé des personnes vulnérables, en leur permettant d'avoir accès à une complémentaire santé et à la garantie obsèques.

**Objectifs :** (Quels sont les 2-3 principaux objectifs de l'action ?)

Améliorer l'accès aux soins et à la prise en charge de la santé des publics vulnérables :

- Permettre à ce public d'accéder aux services et dispositifs de droit commun (calcul des droits santé, CMU-C, Aide à la Complémentaire Santé...) sans discrimination
- Permettre à ce public d'accéder à une complémentaire santé auprès d'une mutuelle, dans le cadre d'un accompagnement assuré par les partenaires du réseau, et d'être acteur responsable de sa santé.

**Durée de l'action :** expérimentation 2 ans (2011-2013)

**Territoire couvert :** Communauté Urbaine du Grand Nancy

**Résilience :**

Permettre à des personnes que leurs conditions de ressources ou de vie conduisent à renoncer à se soigner, d'accéder à une complémentaire santé avec un panier de soins conformes à leurs besoins, tout en leur laissant la définition de leurs besoins et le niveau d'acceptabilité de leur cotisation.

Le dispositif a permis d'aborder avec l'ensemble des partenaires associatifs les fondements de l'Assurance maladie et le coût de la santé.

**Transversalité :** Ville, communauté urbaine, CCAS, CHU, associations, mutuelles et CPAM : toutes ses structures sont complémentaires. Il a fallu redéfinir les termes et les principes de la prise en charge de la santé en France.

**Public :** 350 personnes en situation de renoncement à une complémentaire santé. 15 associations et 6 CCS signataires de la charte.

**Leviers :**

- le partage d'un constat initial fort porté par les usagers
- l'implication de la CPAM 54 et de la Mutuelle de proximité
- l'antériorité du réseau santé précarité du Grand Nancy qui a assuré un lieu de partage et d'arbitrage bienveillant

**Freins :**

- La complexité du dispositif : seuils, ACS, CMU...
- La multiplicité des intervenants et institutions
- Le faible niveau de connaissance réelle des mécanismes de l'Assurance maladie par tous

**Personne à contacter pour plus d'information :**

Sylvie Robert [sylvie.robert@grand-nancy.fr](mailto:sylvie.robert@grand-nancy.fr) et [marielle.delaplanque@mairie-nancy.fr](mailto:marielle.delaplanque@mairie-nancy.fr)

+ Image jointe illustrant la résilience, de type avant/après ou représentation/réalité